

FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 19 janvier 2007, l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2007 statuera sur les comptes arrêtés au 31 mars 2007. Sur cet exercice de trois mois, le bénéfice net consolidé a atteint 0,4 M€ Les capitaux propres part du groupe s'élèvent désormais à 226 M€ La Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) a opté depuis le 1^{er} avril 2007 pour le statut des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC) et rappelle qu'elle devrait normalement verser au printemps 2009, au titre de l'exercice 2008, son premier dividende d'un montant minimum de 0,60 €par action.

Le 19/04/2007

FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS

SA au capital de 208 573 590 €

209, rue de l'Université – 75007 PARIS

Tél. : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78

Code ISIN : FR FR0010436329 – Mnémonique : SRG

www.fprg.fr